

SEANCE du 20 novembre 2014

Le vingt novembre deux mille quatorze, dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe BLOT, Maire.

Sont présents : Michel VAUCLIN, Daniel COLLAY, Franck SIMON, Dominique HILL, Laëtitia VOLTA, Cyrille LAMISSE BOUBECHÉ, Grégory PREVOST, Frédéric SOUILLARD, Amaury SAULNIER, Laurence ANDRIAMIRADO

Secrétaire de Séance : Frédéric SOUILLARD

Date de convocation : 11 novembre 2014 – Date d'affichage : 29 novembre 2014

Location des salles des 24 et 31 décembre

Lors du précédent Conseil Municipal, l'assemblée délibérante a décidé de ne plus louer les salles le 31 décembre,

Vu le délai trop court pour faire appliquer cette décision au 31 décembre prochain, Monsieur le Maire propose de la mettre en pratique le 31 décembre 2015.

Le Conseil, accepte, à l'unanimité.

Convention d'intervention du bureau d'études - réhabilitation de la salle polyvalente

Lors du Conseil Municipal du 15 septembre dernier, il avait été évoqué le principe d'accepter la proposition d'honoraires de 2 500 € HT pour la mission d'ingénierie du bureau d'études ETC pour la création d'une VMC « Salle Polyvalente ».

Cependant, quelques points restaient encore à éclaircir.

L'estimation des travaux envisagés est d'environ 26 000 €HT. De ce fait, la Commune doit impérativement faire un marché à procédure adaptée.

Monsieur le Maire trouve opportun de se faire secondé par le bureau d'étude et a reçu une proposition dans ce sens qui s'élève à 4 000 € HT.

Le Conseil Municipal, à la majorité, refuse, cette nouvelle proposition. Il se laisse le temps de pouvoir juger l'opportunité de ces travaux par rapport aux retours des locataires.

Présentation du site de la Commune

La Commission Communication nous présente le travail accompli pour la création du site de la Commune.

Les administrés seront mis à contribution pour le recueil des photographies de la Commune.

Informations

Planification des absences des agents : Monsieur le Maire souhaite, afin de faciliter les remplacements, qu'un planning des formations et des congés soit institué.

Le Conseil approuve.

Factures d'eau : Monsieur le Maire expose les démarches qui ont été entreprises par rapport aux factures reçues. Celles-ci étant incohérentes par rapport à l'annonce faite par le SIAEPA, Monsieur le Maire a donc contacté le Président pour lui exposer son mécontentement. A la suite de cela, une information a été transmise aux administrés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.